

*Accords fiscaux—Loi*

avoir rompu les engagements précédents et pour menacer les assises mêmes de la confédération en retirant ces 8 milliards de dollars qui devraient leur être versés au cours des six prochaines années.

Lors de la conférence des premiers ministres, David Peterson, premier ministre de l'Ontario, faisait remarquer au premier ministre que le gouvernement fédéral se préparait à se décharger du problème national, du déficit, sur les gouvernements provinciaux. M. Nixon, Trésorier de l'Ontario, déclarait qu'il y avait unanimité contre les plans d'Ottawa. Personne ne jugeait qu'il s'agissait là d'une bonne idée. M. Gérard Lévesque, ministre des Finances du Québec, soutenait que ce n'était pas juste pour les provinces parce qu'elles comptaient sur ces fonds convenus au terme des accords.

Faisant fi de l'opposition unanime des premiers ministres et des ministres des finances provinciaux, le gouvernement a décidé de couper 8 milliards de dollars.

Le gouvernement a décidé de réduire de presque 3 milliards de dollars pour les six prochaines années ses paiements de transfert au gouvernement provincial de l'Ontario. Je constate que le ministre de la Justice (M. Crosbie) est présent à la Chambre aujourd'hui. Je lui ferai remarquer, s'il ne le sait pas déjà, que ces paiements seront réduits de 188 millions de dollars pour sa province de Terre-Neuve. Où était le ministre de la Justice quand on a pris cette décision? L'a-t-on consulté? Le ministre de la Justice, le ministre représentant Terre-Neuve, a-t-il défendu au Cabinet les habitants de sa province? Bien sûr que non. Il avait peur. Le ministre des Finances et le premier ministre lui ont dit qu'en dépit de ses protestations, ils avaient quand même le regret de réduire de 188 millions de dollars pour les six prochaines années les paiements de transfert fédéraux destinés à Terre-Neuve.

Quelles répercussions cette réduction aura-t-elle sur la province du ministre de la Justice? Le gouvernement conservateur de Terre-Neuve aura à prendre des décisions très difficiles. Ce gouvernement provincial, à l'instar des autres gouvernements provinciaux, devra sans nul doute effectuer des compressions budgétaires dans les domaines des soins de santé et de l'éducation. Je vous l'affirme, monsieur le Président, nous les Canadiens avons la chance d'avoir les meilleurs services de santé et d'enseignement postsecondaire dans le monde. À cause de décisions du gouvernement, cette qualité des services de santé et d'enseignement postsecondaire est mise en péril. C'est injuste et rétrograde et, je le répète, cela menace les fondements mêmes de la Confédération.

Les gouvernements provinciaux auront à prendre de pénibles décisions. Le gouvernement de l'Ontario verra ses paiements fédéraux de transfert amputés de près de 3 milliards de dollars au cours des six prochaines années. Le gouvernement sait très bien que la seule façon pour les provinces de remédier à cette situation est de lever de nouveaux impôts ou de réduire certains services. Il n'y a pas beaucoup de choix lorsque le gouvernement fédéral décide de soustraire 3 milliards de l'économie

de l'Ontario. Il est injuste de placer le gouvernement provincial dans une situation où il doit choisir entre augmenter les impôts ou diminuer les dépenses. Si la province choisit cette dernière solution, elle devra réduire le coût des soins et de l'enseignement postsecondaire. La qualité des soins que nous avons appris à apprécier diminuera notablement. Les gouvernements provinciaux devront fermer des hôpitaux, diminuer le nombre de lits et limiter des choses comme la recherche sur le cancer. Les universités devront réduire le nombre de cours et diminuer le personnel. Elles devront augmenter les frais de scolarité. Elles pourraient même envisager d'autres formes de droits d'utilisation pour combler la différence.

Pourquoi le gouvernement fédéral fait-il cela? Il y a évidemment cette paranoïa au sujet du déficit fédéral. Mais nous, de ce côté, nous nous préoccupons du déficit en général. Nous estimons que les gouvernements devraient être financièrement reponsables et ne devraient pas dépenser sans tenir compte de la dette nationale. S'il faut réduire le déficit, il faut certainement le faire équitablement et non sur le dos des défavorisés. Il ne faut certainement pas le faire d'une façon qui menace la qualité des soins ou de l'enseignement postsecondaire.

Plutôt que d'admettre les graves conséquences des mesures contenues dans le projet de loi C-96, le gouvernement est prêt, pour réduire le déficit et satisfaire ses amis de Bay Street et les riches sociétés, à faire souffrir les Canadiens moyens et à refiler le déficit aux gouvernements provinciaux. C'est totalement injuste. Il est certain que les gouvernements provinciaux et tous les autres groupes de pression profiteront de l'occasion pour comparaître devant le comité législatif qui étudiera ce projet de loi. J'espère que le ministre de la Justice viendra alors défendre le gouvernement fédéral. Les gens de Terre-Neuve perdront près de 200 millions au cours des six prochaines années, du fait de la rupture des engagements du gouvernement fédéral. J'espère que le ministre aura au moins le courage de ses opinions et qu'il viendra expliquer tout cela aux habitants de sa province.

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots sur le projet de loi C-96, mesure regrettable qui va freiner la croissance des transferts par habitant aux provinces dans le domaine de la santé et de l'enseignement postsecondaire. Ces transferts représentent une importante contribution fédérale et aident les provinces à s'acquitter de leurs responsabilités constitutionnelles dans les domaines de la santé et de l'enseignement postsecondaire, ce qui permet à tous les Canadiens d'avoir plus ou moins accès aux mêmes normes de soins de santé et d'enseignement postsecondaire; ils sont aussi une façon de mettre à profit les ressources que le gouvernement fédéral tire des impôts avec plus de facilité que les provinces pour permettre précisément à ces provinces d'assurer des services satisfaisants.